

Bilan 2020 du reporting RSE

Publié le 17 septembre 2020

Le MEDEF, en partenariat avec Deloitte et EY, publie aujourd'hui le bilan de la deuxième année de mise en œuvre de la Déclaration de performance extra-financière (DPEF) par les entreprises françaises.

Réalisé sur la base d'une analyse des publications de 100 grandes sociétés françaises, ce bilan de la 2ème année de mise en œuvre de la nouvelle obligation de reporting RSE en France s'inscrit dans le contexte de l'adoption de la loi PACTE et du lancement d'une nouvelle réflexion européenne et internationale sur l'évolution et la standardisation du reporting extra-financier.

Son objectif est double :

- nourrir la réflexion des entreprises sur leur reporting, en donnant les tendances de reporting en France et en diffusant des exemples inspirants des pairs ;
- contribuer au débat sur l'évolution du reporting extra-financier, compte tenu notamment de la révision à venir de la directive européenne sur la publication d'informations non financières.

Pour cela, la seconde édition du bilan se concentre sur l'analyse des sujets particulièrement d'actualité : formalisation des raisons d'être, structuration des politiques et des objectifs RSE, engagements climat, utilisation des référentiels internationaux, indicateurs clés de performance, intégration des critères RSE dans les objectifs des dirigeants, vérification...

Quelques données à retenir :

- 35 % des entreprises étudiées ont formulé et communiqué sur une raison d'être, 9 % l'ont inscrite dans leurs statuts. Une seule a adopté le statut de « société à mission » prévu par la loi PACTE.
- 75 % des entreprises ont formalisé une démarche ou feuille de route RSE pluri-annuelle ; celle-ci est de plus en plus clairement connectée voire intégrée pleinement à la stratégie de l'entreprise. 84 % des entreprises se fixent des objectifs de manière quantitative.
- En matière environnementale, 77 % des entreprises ont des objectifs quantitatifs concernant le climat (100 % dans les secteurs industriels), 99 % reportent sur les émissions de GES scopes 1 et 2, 75 % sur certains postes du scope 3. 44 % ont un indicateur au moins sur l'impact environnemental de leurs produits ou services, les approches étant très diverses sur ce dernier sujet.
- En matière sociale, 93 % publient la part des femmes dans le management, 47 % se fixent des objectifs chiffrés en matière d'égalité femmes-hommes. 87 % publient un taux de fréquence des accidents du travail et 58 % des entreprises des secteurs industriels ont des objectifs liés à la sécurité au travail.
- Concernant les référentiels internationaux, 80 % font référence aux ODD de l'ONU, 63 % à la TCFD, 46 % présentent une grille de concordance avec la GRI et 2 % avec le SASB.
- 79 % intègrent des critères RSE dans les objectifs et donc la rémunération du dirigeant principal, 52 % de manière quantitative.
- 3 % seulement des rapports d'OTI expriment une réserve, et celle-ci porte sur des problèmes de fiabilité d'un ou plusieurs indicateurs, mais jamais sur un manque de conformité de la DPEF.

La publication de ce bilan 2020 s'inscrit dans une démarche d'accompagnement des entreprises en France dans la mise en œuvre de l'obligation de reporting RSE, engagée conjointement par le MEDEF, Deloitte et EY depuis plusieurs années, avec :

- la publication d'un [guide méthodologique](#) sur les nouvelles obligations de reporting RSE (septembre 2017) ;
- l'organisation d'ateliers pratiques d'aide à la mise en œuvre du dispositif (de juillet à octobre 2018) ;
- la publication du [bilan de la 1ère année](#) de mise en œuvre de l'obligation de reporting RSE (juil. 2019).

[>> Télécharger le bilan au format PDF](#)